



MAIRIE DE
05380
CHÂTEAUROUX-LES-ALPES

BP 7
(Tél 04.92.43.22.04 - ☎ 04.92.43.55.95)
e-mail : mairie.05380@wanadoo.fr

**Compte-rendu de la réunion du conseil municipal
du vendredi 10 juillet 2020 à 17h00 en mairie**

Sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-Marie BARRAL

Membres présents : Jean-Marie BARRAL, Xavier LONG, Noëlle ROUX, Didier ELZEARD, Didier NICARD, Yves BARTHALAIS, Patrick RANOCCHI, Thomas BETH Véronique GENSUL

Membres excusés : Anouck BONHOMME pouvoir à Jean-Marie BARRAL, Noredine FRIH pouvoir à Véronique GENSUL, Anne-Marie FABRE pouvoir à Noëlle ROUX, Lucie ANTHOINE pouvoir à Didier ELZEARD, Céline REGNAULT pouvoir à Xavier LONG

Membres absents : Christine FOURNIER

Secrétaire de séance : Xavier LONG

ORDRE DU JOUR :

1-Elections des délégués aux élections sénatoriales

Le Maire désigne Xavier LONG en tant que secrétaire de séance.

Le bureau électoral est présidé par le Maire et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir Patrick RANOCCHI , Noëlle ROUX, Thomas BETH et Yves BARTHALAIS.

Le maire a invité le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs. Il a rappelé qu'en application des articles L. 289 et R. 133 du code électoral, les délégués (ou délégués supplémentaires) et leurs suppléants sont élus sur la même liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel.

Après ouverture du scrutin 1 liste est présentée :

Titulaires : BARRAL Jean-Marie, BONHOMME Anouck et ELZEARD Didier

Suppléants : ROUX Noëlle, NICARD Didier et ANTHOINE Lucie

Résultats de l'élection

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	<u>0</u>
Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés)	<u>14</u>
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	<u>0</u>
Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	<u>2</u>
Nombre de suffrages exprimés [b – (c + d)]	<u>12</u>

La liste proposée est élue avec 12 voix.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 17h21.

Le Maire,
J-M BARRAL

